

SAMEDI 18 novembre 2023

PV - ASSEMBLEE GENERALE

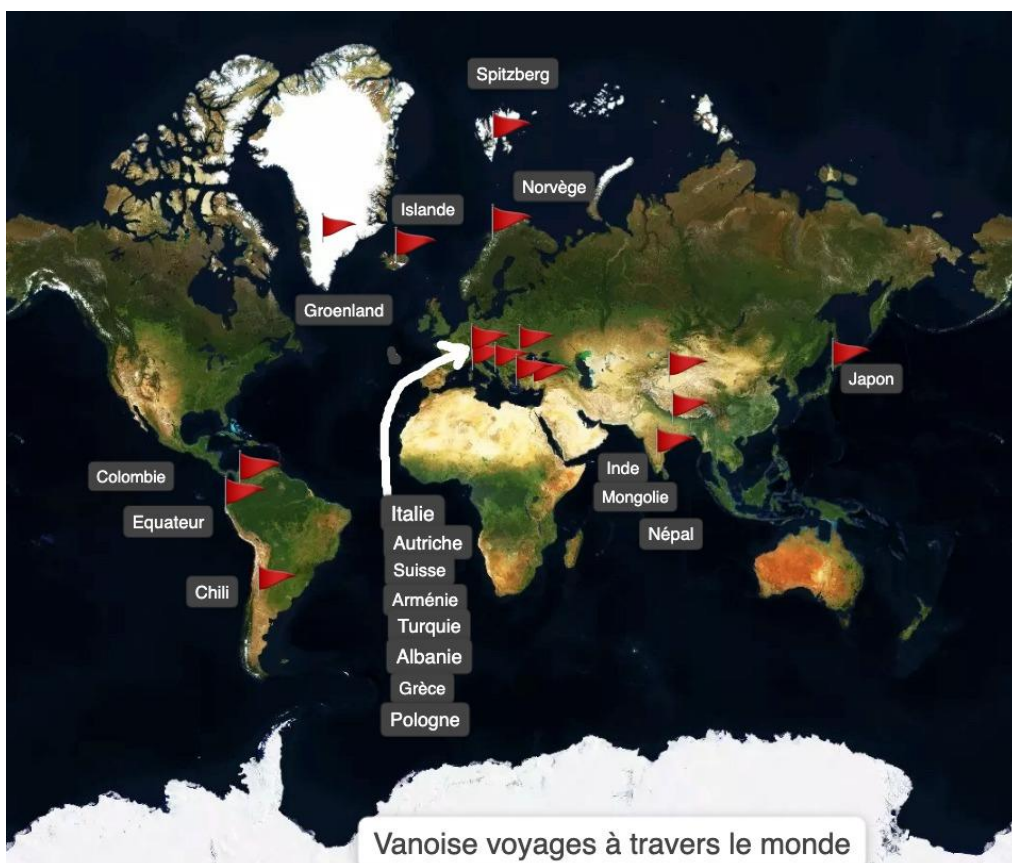
VANOISE VOYAGES

## ORDRE DU JOUR

### \* Rapport moral (par Laurent Taillebois)

10<sup>ème</sup> anniversaire environ, permet d'avoir du recul pour voir l'évolution sur les 10 dernières années. Souhaité cette année présenter l'intérêt qu'on porte à travers le monde. Depuis l'existence de Vanoise Voyages on a déjà exploré pas mal d'endroits sur la terre. Au vu de toutes ces destinations, c'est très encourageant de voir qu'on a beaucoup de voyages un peu partout.

Destinations couvertes au niveau de l'Arc alpin et les Pyrénées (mis drapeau, pas tout à fait là).



Toutes les activités qu'on couvre, de l'alpinisme au ski de rando, l'escalade, des activités avec les ânes, rando yoga...

Cette association Vanoise Voyages, a été créée à l'initiative de Fabrice Villaret, chiffres assez encourageants, passé de 10 participants à 165 pour cette année.

Nous avons eu un pic d'activité avant Covid, il a fallu se remettre de cette activité un peu désastreuse pendant Covid.

Parti à 13 000 € pour être aujourd'hui à 273 000 € 10 ans après.

De plus en plus de pros se tournent vers Vanoise Voyages pour préparer leurs séjours.

L'intérêt se développe pour le tout compris, pour partir sur des séjours sans souci.

Vanoise Voyages a pris de l'altitude et commence à bien rouler.

On espère pour la suite encore plus d'accompagnateurs et de guides vont se tourner vers l'association pour organiser leurs séjours.

Tout un ensemble d'outils ont été mis en place pour aider les nouveaux arrivants à faciliter la fiche technique ou comprendre le fonctionnement.

Un parrainage est mis en place, ceux qui ont l'habitude d'organiser se tiennent à disposition pour conseiller sur l'organisation des séjours.



## \* Comptes 2022 (par Serge Dobias)

Ce qui est important, ce sont les 2 dernières lignes, si besoin, est à disposition pour les détails, ce sont surtout des données comptables.

Juste avant Covid on montait à 313 000 € de Chiffre d'Affaires.

On s'en approche mais on a une perte de 4000 €.

Le Covid a bien impacté, donc on a eu un PGE donc nous sommes à l'aise sur la trésorerie, nous allons revenir sur ces points.

A disposition pour questions.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	171 183
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>264 040</b>
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-3 988</b>

## ❄ Présentation et vote du budget 2023, vote du prévisionnel 2024 (par Serge Dobias)

Estimation du Chiffre d'Affaires car le comptable arrête les comptes au 31 décembre 2023.

On a encore monté un peu, on se rapproche de notre limite supérieure.

Frais de séjours sont les dépenses liées aux séjours.

La marge gardée à Vanoise Voyages sur les séjours est de 21 000 €.

Les frais fixes devraient s'élever à 25000 €

## CHIFFRES CLES GESTION 2023

<b>CHIFFRE D'AFFAIRES 2023</b>	273 248 €
<b>Frais séjours 2023</b>	248 932 €
<b>MARGE sur séjours</b>	21 474 €
<b>FRAIS fixe de fonctionnement 2023</b>	25 478 €
<b>RESULTAT estimé</b>	- 4 004 €

Ceci n'est qu'une estimation.

La comptabilité est arrêtée par le comptable au 31/12 de chaque année.

## EVOLUTION 2023

	01/01/2023	Estimation 31/12/2023
<b>Trésorerie + livret A</b>	120 673 €	164224,23 €
<b>Reste à rembourser sur PGE</b>	43 209 €	31867,06 €
<b>Actif net</b>	77 464 €	132 357 €

Chiffres aux 01/01/2023 en début de bilan et estimation au 31/12/23.  
Trésorerie + livret A : argent sur les comptes bancaires

Ce qui reste à rembourser sur le PGE

A la fin de l'année 132 000 € de trésorerie est estimée.

Il y a quelques années, on prenait sur la trésorerie des séjours de l'année suivante pour l'année en cours. Là on est à l'aise.

## Vote sur la gestion 2023

Pour 2024, nous avons déjà des séjours à l'étranger confirmés avec inscrits.

Chaque année entre 120 000 € et 150 000 € de séjours locaux en plus.

Nos frais se montent à 9,49 % du Chiffre d'Affaires.

C'est trop peu car Vanoise Voyages ne prend qu'une marge de 7 % en Europe et 9 % hors Europe.

Les séjours en Europe coutent plus cher car nécessitent autant

## PREVISION 2024

- Quelques voyages en préparation : 3 séjours Groenland, 1 séjour en Norvège, pour 200 000 € environ
- D'autres attendent des inscriptions.
- En 2023, nos frais se montent à 9,49 % du Chiffre d'Affaires
- En tenant compte du fait que nous allons payer un peu plus de TVA du fait de séjours France de plus en plus nombreux et de la cotisation Apriam, proposition de passer la part marge pour Vanoise Voyages des séjours locaux (France et pays Europe limitrophes) à 9 % comme pour les pays Hors Europe, et non plus à 7 %.

Vote sur le prévisionnel 2024 et la part de marge sur séjours 2024

p 3 / 7

Vanoise Voyages, Association loi 1901- APE 7912Z Activités des Voyageistes - SIRET 799 932 207 00019

3 rue Saint-Pierre 73700 SEEZ - Mobile : 06.40.06.05.32. E-mail : [contact@vanoise-voyages.com](mailto:contact@vanoise-voyages.com)

Association de Tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée à l'APRIAM IM073.10002 / ALPESPACE Le Neptune 50 Voie Albert Einstein 73800 FRANCIN  
Assureur R.C.P. MMA IARD - 10 bd Marie et Alexandre Oyon 72000 LE MANS Contrat n° 3.056.234 /Garantie Financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

de préparation que gros séjours et ont en plus la TVA sur marge (que sur les séjours Europe).

Proposition d'appliquer une marge à 9 % aussi sur les séjours Europe pour être à l'équilibre. On a de la marge de progression, si on s'aperçoit que trop juste, on peut encore monter à 10 % plus tard, car encore dans une position favorable. A savoir que d'autres associations ou agences sont plutôt proches des 15 %.

Question Eric Charamel : Le paiement du PGE se termine quand ?

Réponse Serge : à vérifier, environ 3 ans (vérification après AG : 27/11/2026)

Question Eric : on l'a de côté pour le rembourser ?

Réponse Serge : oui, mis de côté dès le départ, épargne de précaution. On est à l'aise, on rembourse à l'aise.

## Votes

Approbation des comptes 2022 : 1 abstention / 0 contre / Adopté à la majorité

Estimation Chiffre 2023 : 1 abstention / 0 contre / Adopté à la majorité

Budget 2024 / augmentation commission séjours Europe de 7 à 9 % : 0 abstention / 0 contre / Adopté à la majorité

## \* Elections membre Conseil d'Administration (par Laurent Taillebois)

Serge est membre de la Cie depuis 2005, trésorier depuis 2014 pour la Cie et à peu près pareil pour Vanoise Voyages. Départ à la retraite, démission du poste de trésorier, besoin d'un nouveau membre dans le bureau, en particulier pour le poste de trésorier.

Quantité de travail pas énorme, environ ½ h par mois, remplissait par mois un tableau de suivi.

Un peu plus en mai car bilan comptable.

Un peu plus en octobre-novembre pour préparer l'AG.

Pas nécessaire d'être expert-comptable.

## ELECTION POUR CHANGEMENT DE TRÉSORIER DANS LE BUREAU DIRECTEUR

### Bureau élu jusqu'en 2024

Départ à la retraite de Serge DOBIAS, actuel trésorier

Besoin aussi d'un nouveau membre au bureau prêt à prendre ce rôle.

Possibilité d'entrée d'autres membres pour participer aux groupes de travail : principalement vérification des fiches techniques et budgets.

Besoin d'autres membres pour entrer au bureau, pour participer au groupe de travail.

Laurent : toujours difficile d'entrer dans une association, conscience que cela fait peur.

Effectivement, en président, c'est du temps pour s'occuper de cette association, qu'elle vive.

Ne regrette pas d'avoir cette place et de continuer à s'en occuper.

On a aussi l'aide d'Elodie, un point capital dans le fonctionnement de l'asso. Du fait qu'elle vérifie une grande partie de tout le travail, le travail des membres du bureau est très réduit.

La compta, avec un petit peu de rigueur et une petite formation, cela représente 30 min par mois.

Très envie que quelqu'un dans la salle se manifeste pour suivre le chemin tracé.

Pas beaucoup d'investissement, permet de répartir la charge.

A l'issue de l'AG, on se réunira avec le bureau pour élire le trésorier.

C'est intéressant que toute personne qui utilise l'outil Vanoise Voyages, qu'il y ait un minimum d'implication et consacrer du temps pour l'asso.

Serge : en tant que trésorier, pas de présence permanente, par exemple parti 5 semaines en Ecosse, pas eu besoin de regarder quoi que ce soit.

Important que d'autres entrent au bureau pour les fiches et budget. Elles sont préparées par les utilisateurs, par Elodie, relues par les membres.

Pendant 5 semaines, pas regardé une fiche, les autres du bureau s'en sont chargé, de temps en temps regarde. Pas un travail énorme.

Laurent : notre propos est de dire, on est déjà une équipe à valider ces différentes tâches, mais intéressés pour que d'autres personnes rentrent dans le bureau pour passer la main dans les années à venir.

Pas limité dans le nombre.

Antoine DEZE se propose pour le groupe de travail pour les fiches mais pas intéressé par trésorier  
Emmanuel VIALARD se propose pour le groupe de travail pour les fiches mais pas intéressé par trésorier

Eric Charamel : outil d'avenir, on nous a copié mais pas encore égalé. C'est un outil qu'il faut faire perdurer car permet d'être dans les clouds.

Au niveau de l'Apriam dont s'occupe avec le SNGM, on ne peut pas faire l'économie de réfléchir à notre impact sur les voyages.

Outil à développer au niveau local, on peut avoir des voyages avec des impacts carbone très limités, c'est tendance. On est sur un point de basculement, à nous de prendre la tendance. Potentiel énorme sur la vallée.

Laurent : dans le cadre de nos métiers, à partir du moment où l'on va souhaiter organiser un séjour, on est de plus en plus contraints par la législation. Pour se protéger nous et protéger le client, on doit passer par une organisation comme Vanoise Voyages. Exemple Mt Blanc si on lit les textes, obligés, même si dans la réalité ce n'est pas tout à fait ça.

Eric : aujourd'hui l'Oisans reconstitue un bureau pour faire des voyages, idem Alpes du Sud. On a l'avantage d'avoir eu Fabrice qui a eu cette vision. On a énormément essuyé les plâtres. Grace à Elodie, mis les procédures, on a plus de facilités qu'avant.

Laurent : idée de ne pas créer des contraintes, mais de faire du partage des responsabilités au sein de l'association.

Apprécie beaucoup de travailler dans ce sens-là. Pas une seule personne qui se partage toute la charge. Le partage permet de gérer beaucoup mieux.

Important de le conserver pour qu'à chaque fois qu'on a une AG, que tout le monde ne parte pas en courant. Plus on est, moins le travail ressemble à une charge.

Eric Charamel : bienvenue à toutes les volontés qui vont être présentes.

Serge : une ou deux questions en cours avec le comptable, que je réglerai avant de quitter mes fonctions.

Laurent : et aussi va accompagner la personne qui va prendre la suite.

## Votes

Vote entrée Antoine DEZE candidat : 0 abstention, 0 contre, à l'unanimité

Vote entrée Emmanuel VIALARD candidat : 0 abstention, 0 contre, à l'unanimité

## \* Questions et infos diverses (par Laurent Taillebois)

- RAPPEL : Les documents pour préparer un séjour sont tous sur votre espace membre du site internet de la Compagnie de la Vanoise

Pour ceux qui souhaitent se mettre à faire un séjour, tous les documents sont sur l'espace membres sur le site.

Aussi la présence d'Elodie qui répond à toutes les demandes d'informations et demandes.

Aussi avec tutoriel que Marie-Paule avait brièvement fait les années précédentes, outil facile d'accès pour comprendre comment est fait un séjour.

Toujours la possibilité de se tourner vers une personne qui a de l'expérience.

- RAPPEL : quelques membres ont communiqué fiches et tarifs à clients au nom de Vanoise Voyages. Processus : faire valider séjour avec tarifs avant de communiquer au client.

En cas de doute, demander à Elodie avant envoi.

Question Emmanuel Vialard : Fond d'erreur important qui reste d'un gros séjour. Demande si pouvait garder une caisse par projet ?

Christophe Verollet : pareil sur un sujet, gros fonds restant, a laissé une part à Vanoise Voyages, une part au guide.

Eric Charamel : arrivé sur séminaire CDA. Fond de réserve important, passé sur les Guides et resté à Vanoise Voyages, par choix des guides.

Discussion sur possibilités, conclusion, affaire à voir au sein du bureau, voir législation comptable.

Question Eric Charamel : demande si reste avoirs pour des clients suite Covid.

Serge : non, tout remboursé aux clients ou utilisés sur des séjours par les clients concernés.

Pour mémoire on avait 60 000 € sur les comptes et on devait 100 000 € aux clients, la situation s'est largement améliorée.

Laurent : exemple Groenland, sommes bloquées pour les bateaux, l'affréteur avait gardé, même si on avait remboursé les clients, et on a réutilisé la somme conservée par le bateau sur un séjour chez eux, maintenant passé.

Serge : au 20 mars on aurait été en faillite.

Question : lien avec les Bureaux des Guides ? Certains vendent ? Petites activités ?

Serge : certains passent par Vanoise Voyages, mais peu.

Question : concurrence avec toutes les agences en ligne ?

Laurent : idée de départ de Vanoise Voyages est que chaque pro a déjà les clients. C'est le plus gros du fonctionnement. Chaque G ou Amm propose à ses clients et a par Vanoise Voyages la structure pour faire du tout compris. En parallèle, si demandes en ligne de clients intéressés, peuvent passer par le site et on peut ventiler ces personnes sur ceux qui auraient de la place sur séjours. Monter un produit, possible, mais pas sur ce marché de la concurrence avec d'autres agences qui ont un fonctionnement totalement différent.

Serge : Outil Vanoise Voyages permet de cultiver une clientèle locale. Exemple un CE est venu avec VVF, ont demandé à remonter d'autres produits, en Vanoise, puis maintenant ailleurs, toujours avec Vanoise Voyages et les mêmes encadrants.

Alois Godard : mieux payé par un séjour Vanoise Voyages car petit fond d'erreur qu'on peut récupérer, valorisation du produit, dans le montage financier il y a le temps passé en préparation.

Laurent : rassurant et valorisant de préparer à l'avance ses voyages avec ses clients. Le client sait qu'il a un séjour sécurisant qui passe beaucoup mieux avec un tout compris.

Question : par rapport à législation, comment se situent les bureaux des guides ?

Serge : on les appelle à tous venir utiliser Vanoise Voyages, pour se conformer à la législation si ce n'est pas encore le cas.

Eric Charamel : possibilité de proposer sorties sans choix hébergement (avec refuge obligatoire) comme Mt Blanc de ne pas le mettre en tout compris. Admis par l'administration fiscale. Subtilité mais si problème fiscal. Si 2 refuges côté à côté, ne peut pas.